



L'eau non potable le vin et moi

Par **RougeVif**, le **05/03/2011** à **21:27**

Bonsoir;

Mon employeur vend du vin, ce qui est normal.

Par contre ce qui me tracasse est beaucoup moins logique, en effet sachant pertinemment que l'eau utilisée sur le domaine n'est pas potable. Celle ci sert au nettoyage des pompes des cuves du matériel de vinification en général et qu'on en retrouve dans le vin, et que celle sert aussi au nettoyage des verres pour les dégustations.

En cas de pépin vis a vis d'un client, maladie ou autre, je risque quoi ?

Sachant que le vin est vendu en grande surface, dans des restaurants et bien sur au caveau.

Par **Domil**, le **06/03/2011** à **00:05**

L'eau potable sert normalement pour laver la vaisselle, se laver etc.

Tout dépend de l'origine de l'eau, une eau non potable ne veut pas dire contaminée (certaines eaux minérales sont non potables par exemple)